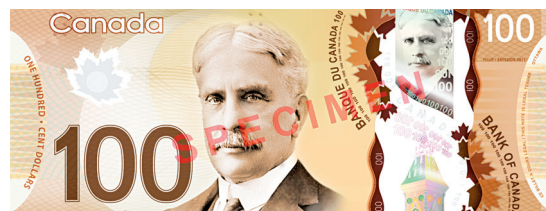




HÔPITAUX
Une culture à adapter
à une clientèle vieillissante
Page A 4



ÉCONOMIE
La Banque du Canada sonne
la fin du papier-monnaie
Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 138

LE MARDI 21 JUIN 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$



MARCEL MOCHET AGENCE FRANCE-PRESSE

En plus de réduire les émissions de GES, il est urgent d'abaisser la capacité de la flotte de pêche mondiale et d'éliminer les subventions à l'origine des récoltes excessives, estiment les chercheurs du Programme international sur l'état des océans. Ci-dessus: pêche des coquilles Saint-Jacques sur les côtes françaises.

Les océans « dans un état critique »

La vitesse de dégénérescence des mers est bien plus rapide que ce qui avait été prévu, concluent les spécialistes de six pays

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les océans de la planète sont dans un « état critique », concluent 27 des plus grands spécialistes en biologie marine de six pays dans un rapport dont les grandes lignes ont été divulguées hier à l'Université d'Oxford, en Angleterre.

Ces chercheurs, qui s'étaient réunis à la mi-mai, vont produire sous peu un rapport global de leurs conclusions, dont ils ont donné un avant-goût hier

dans une synthèse. Les résultats sont « choquants », a conclu Alex Rogers, le directeur scientifique du Programme international sur l'état des océans (IPSO). En cumulant leurs observations et leurs analyses, les chercheurs disent avoir découvert qu'« une vérité effrayante a émergé: la vie marine est en péril » et les océans de la planète « risquent fortement d'entrer dans une phase d'extinction des espèces ».

Le réchauffement des océans et leur acidification entraînent un troisième phénomène, soit une hy-

poisie généralisée (faibles niveaux d'oxygène). « Ces trois facteurs se retrouvent dans chacune des extinctions de masse de l'histoire de la Terre », écrivent-ils.

Ils ajoutent que les niveaux de carbone atmosphérique (CO₂) absorbés par les océans, en lien direct avec l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique, « sont déjà bien plus élevés aujourd'hui qu'à l'époque de la dernière

VOIR PAGE A 8: Océans

Vers un PQ parallèle ?

Pierre Curzi et les démissionnaires préparent la suite

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Nouveau parti politique, réformes démocratiques profondes, nouvelle direction au Parti québécois: tout sera sur la table ce soir à l'assemblée publique que Pierre Curzi tiendra à Otterburn Park, dans sa circonscription de Borduas. « Je ne vous cache rien; je suis ouvert à tout », a soutenu le député indépendant, dans une longue interview accordée à Pierre Dubuc, aussi du SPQ libre, et publiée dans *L'Autourjournal* récemment.

Deux autres des quatre démissionnaires, Lisette Lapointe et Louise Beaudoin, seront de l'assemblée dans Borduas ce soir. L'ancien député de Vachon Camil Bouchard, très critique de Pauline Marois, les accompagnera.

Le quatrième démissionnaire, Jean-Martin Aussant, ratéra l'événement pour des raisons de conflit d'horaires, mais aurait « beaucoup aimé y être », a-t-il confié au *Devoir* hier. Depuis deux semaines, il le répète: à ses yeux, la perspective de la création d'un nouveau parti politique ne peut être écartée. « On ne peut l'exclure d'office. La réponse, c'est pas "oui" parce qu'il n'y a rien d'entrepris, mais ça ne peut pas être "non" non plus parce qu'il faut l'été passe et il faut que les discussions qui doivent être tenues le soient. »

Comme Pierre Curzi, M. Aussant a toujours sa carte du PQ. Mais pour qu'il y retourne, il faudrait

VOIR PAGE A 8: PQ

OTTAWA

L'équipe de vérification interne des Travaux publics sera abolie

■ À lire en page A 3

LOCK-OUT

Une loi spéciale force un retour au travail à Postes Canada

■ À lire en page A 3



JULIE PRÉCOURT-GAGNÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le projet Bixi récolte son lot de critiques malgré son succès auprès des Montréalais.

La mésaventure Bixi

Le vérificateur général de la Ville de Montréal relève des erreurs de gestion à plusieurs étapes du projet, à commencer par l'absence d'un plan d'affaires

JEANNE CORRIVEAU

Le système de vélos en libre-service Bixi a été implanté sans qu'un plan d'affaires ait été élaboré au préalable. A plusieurs étapes du projet, les règles de gestion élémentaires ont été bafouées. De plus, les mesures de contrôle et les principes de transparence ont fait défaut. Ces critiques lapidaires sont celles du vérificateur général de la Ville de Montréal, Jacques Bergeron, qui a déposé, hier au conseil municipal, un rapport dévastateur sur Bixi. Comme si ce n'était pas suffisant, Québec exi-

ge maintenant que la Ville et la Société de vélos en libre-service (SVLS) délaissent les activités de Bixi à l'étranger alors que ce volet devait permettre de rentabiliser le réseau et compenser les activités déficitaires du service à Montréal.

D'entrée de jeu, Jacques Bergeron signale que la Loi sur les cités et villes ne permet pas à une municipalité de se livrer à des activités commerciales. Or, c'est exactement ce que la Ville a fait en se lançant dans l'aventure Bixi et en confiant

VOIR PAGE A 8: BIXI

Des jeunes s'attaquent aux travers du Québec actuel

Dans la mouvance de la contestation en Europe, les « dégriseurs » réclament plus de créativité sociale

FABIEN DEGLISE

Le geste improvisé a été remarqué. Le 4 mai dernier, deux jours après l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire à Ottawa et la flambee néodémocrate au Québec, une banderole fait son apparition sur un viaduc chevauchant la route 116, dans le 450 sud de Montréal. Le fond est blanc, le message sans équivoque: « Un État qui n'a pas les moyens d'effectuer des changements n'a pas les moyens de se maintenir. » Il n'y a pas de signature, mais une volonté ferme de mettre un grain de sable dans le ronron pendulaire des banlieusards.

« On aurait aussi pu écrire, "qui n'a pas l'audace de faire des changements", parce que c'est bien ça le problème aujourd'hui. Pour assurer la pérennité de notre société, un changement de paradigme s'impose. Il y a urgence, mais personne ne semble en prendre vraiment conscience. Le Québec est inerte, mais nous avons décidé de ne pas rester les bras croisés. On veut se faire entendre. Cette banderole, c'était un premier pas. Il va y en avoir d'autres », dit David Vachon, la mi-vingtaine, qui a participé à cette installation vindicative baptisée Opération dégrisage.

En effet, le cri des urnes du 2 mai dernier a fait sursauter le jeune homme et surtout fait sortir de leurs sous-sols respectifs les membres du groupe auquel il appartient: les dégriseurs (qui signent aujourd'hui « Le manifeste pour un Québec dégrisé »

VOIR PAGE A 8: DÉGRISEURS

INDEX

26	7 7833 13 1028 30 10	Annonces..... B 4	Idées A 7
		Avis publics.. B 3	Météo B 6
		Culture B 8	Monde B 5
		Décès B 4	Mots croisés. B 6
		Économie B 1	Sudoku B 3
		Éditorial A 6	Télévision B 7

■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 6: La ville qui improvise

■ Le manifeste des dégriseurs, page A 7

« APPEL À LA COHÉRENCE »

Ne laissez pas un accord commercial de l'OMC détruire notre capacité d'assurer la sécurité et la stabilité alimentaires

Nous, soussignés, organisations agricoles, entreprises et organisations de la société civile du Québec joignons nos voix à celles d'organismes d'agriculteurs d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe qui ont lancé cet appel à la cohérence à Bruxelles le 20 juin, à la veille de la réunion des ministres de l'agriculture du G20.

Nous partageons de vives inquiétudes au sujet des négociations sur l'agriculture à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans le cadre du Cycle de Doha. Nous invitons les gouvernements et les parlements à s'engager à conclure un accord équitable tenant compte de considérations non commerciales et compatibles avec les engagements internationaux existants.

Le rôle spécial que joue l'agriculture – assurer la sécurité alimentaire des populations locales, maintenir des collectivités rurales viables et gérer les précieuses ressources agraires du monde – serait totalement miné par la mise en oeuvre de l'actuel projet d'accord de l'OMC. Ce projet d'accord profitera aux grandes entreprises et aux opérateurs internationaux. Mais il se fera au détriment des petites exploitations familiales vulnérables et entravera de ce fait le développement agricole rural dans de nombreux pays du monde.

Cela irait tout à fait à l'encontre des engagements internationaux pris par les États membres de l'OMC comme les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, qui visent à réduire et à prévenir la pauvreté et la faim.

Il doit y avoir une plus grande cohérence entre ce qui se passe à l'OMC et les buts et objectifs poursuivis dans d'autres forums internationaux, y compris celui concernant les changements climatiques et la biodiversité. Nous considérons que les principes de négociation actuels à l'OMC ne respectent pas les normes internationales et les engagements juridiques déjà convenus par les États membres de l'OMC. Dans le dernier Accord sur l'agriculture de l'OMC, en 1994, il a été convenu que les pays devraient tenir compte des engagements de réduction des barrières tarifaires convenus lors du Cycle d'Uruguay et de leur impact, et avoir le droit de répondre à des considérations non commerciales (art. 20)¹. Les négociations en cours ne tiennent pas compte de cet engagement.

Pourtant, avec l'augmentation de la demande alimentaire mondiale, l'accroissement de la volatilité des prix et le défi que posent les changements climatiques, il importe plus que jamais de laisser les gouvernements assurer à leurs citoyens la sécurité et la stabilité alimentaires et d'encourager une production durable qui contribuera à la lutte contre les changements climatiques et à répondre aux besoins des collectivités rurales.

Nous appuyons fermement l'objectif d'amener tous les membres de l'OMC à respecter les mêmes règles claires, transparentes et prévisibles pour le commerce mondial. Mais le commerce est un moyen de faciliter le développement humain et non pas une fin en soi. L'alimentation est indispensable à la vie humaine et les aliments ne peuvent être traités comme n'importe quel autre produit.

Il faut donc tempérer la libéralisation du commerce par la nécessité de donner aux agriculteurs de tous les coins du monde les moyens et les incitations économiques qui leur permettront d'exploiter de façon durable leur potentiel de production.

Pour atteindre cet équilibre et cette cohérence, nous croyons que des principes fondamentaux doivent être pleinement reflétés dans le résultat des modalités agricoles convenues à l'OMC. Autrement, nous croyons que l'absence d'accord est mieux qu'un mauvais accord.

Note¹ : L'article 20 de l'Accord sur l'agriculture (AA) demande des engagements futurs « compte tenu :

- de ce qu'aura donné jusque-là la mise en oeuvre des engagements de réduction;
- des effets des engagements de réduction sur le commerce mondial des produits agricoles;
- des considérations autres que d'ordre commercial, du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement Membres et de l'objectif qui est d'établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché, et des autres objectifs et préoccupations mentionnés dans le préambule du présent accord;
- des autres engagements qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif à long terme susmentionné. »

Cet « Appel à la cohérence » est coordonné, au Québec, par la Coalition **GO5** pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre (www.go5quebec.ca) et l'Union des producteurs agricoles



(www.upa.qc.ca).



Principes fondamentaux assurant la sécurité et la stabilité alimentaires

- Tous les pays doivent avoir le droit de produire pour leur consommation intérieure afin d'améliorer leur niveau d'autosuffisance alimentaire et d'assurer leur sécurité alimentaire, incluant le recours à des mesures tarifaires.
- Les règles commerciales doivent tenir compte de mesures politiques, y compris la gestion de l'offre, qui promeuvent la stabilité de l'approvisionnement et des prix alimentaires.
- Le renforcement des capacités et le traitement spécial ou différencié accordé aux pays en développement doivent permettre à ces derniers de répondre aux véritables préoccupations des petits agriculteurs, plus vulnérables, et dont les ressources sont modestes.
- Tous les pays devraient avoir le droit de respecter les préoccupations non commerciales de leurs citoyens, y compris la sécurité alimentaire, l'environnement, le bien-être des animaux et les besoins des régions rurales, de manière à promouvoir une agriculture durable, à contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à protéger la diversité.

Organisations souscrivant à ces principes

• Regroupements agricoles internationaux •

Afrique : Eastern African Farmers Federation (EAFF), Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Union maghrébine des Agriculteurs (UMAGRI). Amérique : Les Éleveurs de dindon du Canada (EDC), Les Producteurs d'œufs du Canada (POC), Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), National Farmers Union (NFU, États-Unis), Norges Bondelag (Union norvégienne des agriculteurs), L'Union des producteurs agricoles (UPA, Québec). Asie : Advocacy Center for Indonesian Farmers (Indonésie), Independent Farmers Network (Sri Lanka), JA-Zenchu (Central Union of Agricultural Co-operatives, Japon), National Agricultural Cooperative Federation (République de Corée), National Cooperative Union of India (Inde), Norsk Landbrukssamvirke (Fédération des coopératives norvégiennes). Europe : Conseil des jeunes agriculteurs européens, European farmers and European Agri Cooperatives - COPA-COGECA, Federation of Norwegian Agricultural Cooperatives (FNAC), Norwegian Farmers' Union (NFU), Union Suisse des paysans.

• Organismes agricoles et de la société civile du Québec •

André D. Beaudouin, UPA Développement international; David Bergeron-Cyr, Fédération du commerce CSN; Louis Bolduc, Conseil provincial TUAC (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce); Alain Bouchard, Fédération des coopératives d'alimentation du Québec; Jean-Paul Bouchard, Éleveurs de volailles du Québec; Paulin Bouchard, Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec; Christian Breton, Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière; Jean-Paul Faniel, Coalition pour la souveraineté alimentaire; Marcel Groleau, Fédération des producteurs de lait du Québec; Gérald Guérin, Association des transporteurs de lait du Québec; Christian Lacasse, Union des producteurs agricoles; René Lachapelle, Groupe d'économie solidaire du Québec; Daniel Lefebvre, Valacta; Gervais L'Heureux, Association québécoise des organismes de coopération internationale; Gyslain Loyer, Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec; Yves Mathieu, Mouvement Desjardins; René Mongeau, agr., Ordre des agronomes du Québec; Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale; Réjean Parent, Centrale des syndicats du Québec; Christian Payeur, Fondation Monique-Fitz-Back; Normand Renaud, Centre d'insémination artificielle du Québec; Denis Richard, La Coop fédérée, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité; Serge Riendeau, Agropur Coopérative; Christian Trottier, Les Couvoiriers du Québec inc.; Jean-Pierre Vaillancourt, Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique.

ACTUALITÉS

Bulletin de l'opposition



MICHEL DAVID

Il est rarissime qu'un député de l'opposition quitte son parti pour une raison de principe, comme l'ont fait Pierre Curzi, Louise Beaudoin, Lisette Lapointe et Jean-Martin Aussant. Un bel exemple de politique faite autrement. A

Il est tout aussi exceptionnel qu'un député indépendant contrôle le jeu aussi complètement qu'Amir Khadir dans le dossier de l'amphithéâtre. Son allégeance avec Lucien Bouchard deviendra un classique. Il ne faut cependant pas en faire trop. Ses propos sur le parasitisme du couple princier et sur le Grand Prix de Montréal étaient superflus. A

Sylvain Gaudreault (Jonquière) a mis au jour les dépassements systématiques dans les contrats d'informatique accordés par Hydro-Québec. Par effet de contraste, son projet de loi qui permettrait une vérification intégrée de la société d'Etat a démontré la soumission de la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, à la direction d'Hydro. B

Beaucoup plus sûre d'elle-même, Véronique Hivon (Joliette) est devenue une parlementaire très efficace. Elle a été particulièrement incisive dans le dossier des frais d'avocat du premier ministre Charest lors de la commission Bastarache et dans celui de l'avortement du procès des 31 motards criminalisés qui avaient été inculpés dans le cadre de l'opération SharQc. B

Le député libéral de Marquette, François Oimet, fait une carrière discrète sur les banquettes arrière depuis 17 ans, mais sa détermination a forcé la tenue d'une commission parlementaire sur la loi anti-briseurs de grève, malgré l'opposition de la ministre du Travail, Lise Thériault. Tous partis confondus, il était le député le mieux préparé et le plus pertinent dans ses interventions. B

Eric Caire (La Peltre) avait très mal réagi à son échec dans la course à la succession de Mario Dumont, mais il faut reconnaître ses talents de parlementaire. Durant la commission parlementaire sur le projet de loi Maltais-Labeaume, c'est lui qui a posé les meilleures questions. B

L'irruption de François Legault dans le paysage politique soulève à nouveau la question de l'avenir de l'ADQ, mais Gérard Deltell n'en a pas moins ressuscité un parti que l'on croyait mort. Il n'a cependant pas facilité son recentrage en accueillant des gens comme Claude Garcia et Adrien Pouliot. Le chef adéquate connaît bien sa clientèle, mais son populisme dans l'affaire Bertrand Cantat était néanmoins navrant. B

Bertrand Saint-Arnaud (Chambly) a bien exploité une déclaration de Thomas Mulcair sur la destruction des milieux humides à Laval au profit de contributeurs à la caisse du parti du maire Vaillancourt, mais son réquisitoire excessif contre Denis de Belleval, durant la commission parlementaire sur le projet de loi Maltais-Labeaume, a fortement contribué à la démission de Louise Beaudouin. C

Les absents ont toujours tort. Le temps alloué aux membres de la commission parlementaire sur ce projet de loi était sans doute insuffisant, mais le boycottage de Sylvie Roy (Lotbinière) a surtout donné l'impression que l'ADQ refusait de se mouiller. C

La signature de l'entente Ottawa-Québec sur le gisement Old Harry a coupé l'herbe sous le pied du porte-parole péquiste en matière d'Affaires intergouvernementales canadiennes, Bernard Drainville (Marie-Victorin). Sa tentative de trouver un compromis qui aurait permis d'éviter la démission de quatre députés a échoué. Une intervention maladroite durant la campagne fédérale à propos des bons Québécois qui auraient dû voter pour le Bloc québécois. C

Nicolas Girard (Gouin) avait vertement dénoncé le projet de loi 2, qui annulait les jugements favorables aux citoyens lésés par la construction de l'autoroute 73 en Beauce. Cette intervention est venue hanter le PQ lors de la présentation du projet de loi Maltais-Labeaume. M. Girard a aussi été l'instigateur de la lettre que douze «jeunes» députés péquistes ont adressée à Jacques Parizeau, qui n'a fait qu'empirer les choses. C

Le leader parlementaire du PQ, Stéphane Bédard (Chicoutimi), qui fait partie de la garde rapprochée de Pauline Marois, incarne parfaitement la politique ultrapartisanne dénoncée par Louise Beaudoin. Son style en irrite plusieurs autres au sein du caucus des députés. L'ancien président de l'Assemblée nationale, Yvon Vallières, ne méritait pas un traitement aussi cavalier. Dans le dossier de l'amphithéâtre, M. Bédard s'est immédiatement rangé dans le camp Labeaume-Péladeau. D

En avril dernier, Agnès Maltais (Taschereau) a fait toute une scène parce que le ministre de la Santé, Yves Bolduc, avait contribué à son insu au financement d'un groupe pro-vie. Trois jours plus tard, on a découvert que Mme Maltais avait fait la même chose en 2008. En acceptant de présenter et de défendre bec et ongles un projet de loi privé pour mettre l'entente entre la Ville de Québec et Québecor à l'abri d'éventuelles poursuites judiciaires, elle a provoqué la pire crise interne que le PQ ait vécue depuis un quart de siècle. E

Le président

Cela ne durera peut-être pas très longtemps, mais l'élection de Jacques Chagnon à la présidence s'est traduite par une nette amélioration du décorum à l'Assemblée nationale. Il a pris une décision importante en décrétant que tout redécoupage de la carte électorale devait faire l'objet d'un consensus. A

mdavid@ledevoir.com

Travaux publics perd ses chiens de garde

Ottawa supprime 687 emplois dans le ministère, dont les 92 vérificateurs

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'exercice de réduction des dépenses du gouvernement fédéral fait une victime imprévue: toute l'équipe de vérification interne du ministère des Travaux publics sera abolie. C'est la capacité du gouvernement de s'assurer que ses contrats sont bien administrés qui passe ainsi à la trappe.

Le ministère des Travaux publics se présente lui-même comme «le principal banquier, comptable, acheteur central» du gouvernement fédéral. Il gèrera cette année un budget de 2,6 milliards de dollars et les principaux contrats accordés par Ottawa. Travaux publics avait une équipe interne d'une centaine de vérificateurs pour surveiller les pratiques du ministère. Elle sera démantelée.

Le ministère a fait parvenir une lettre jeudi au syndicat l'informant qu'au terme d'un processus de réduction des dépenses, 687 emplois (sur environ 14 000) seront éliminés à Travaux publics au cours des quatre prochaines années, dont 92 vérificateurs.

«Cela représente la totalité de l'équipe de vérification du ministère des Travaux publics», confirme au *Devoir* Gordon Bulmer, le représentant syndical du ministère. «Lors de l'examen stratégique, les ministères étaient invités à identifier les fonctions fondamentales et à éliminer celles qui soit ne sont pas fondamentales, soit qui représentent des duplications.»

«Dans quelle mesure l'argent est-il en sécurité? C'est ça la question.»

Dans un courriel envoyé au *Devoir*, le ministère explique que «Travaux publics s'est engagé à fournir davantage d'occasions d'affaires aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises canadiennes. Étant donné que des services de vérification sont offerts dans le secteur privé et dans les autres ministères, les activités de Services de vérification Canada seront éliminées progressivement.»

Un rôle essentiel du ministère

Pour M. Bulmer, cela n'a aucun sens, car il s'agit au contraire d'un «rôle essentiel du ministère». «Dans quelle mesure l'argent est-il en sécurité? C'est ça la question. [...] Ce gouvernement a tendance à être beaucoup moins ouvert sur plusieurs fronts. Pensons seulement aux dépenses du G8 qui ne sont jamais passées par Travaux publics. Alors, l'élimination de ce service de surveillance fera en sorte qu'il sera encore plus facile de passer par la porte d'en arrière.»

Dans son plus récent rapport, le vérificateur général par intérim a dénoncé l'utilisation politique de 50 millions de dollars par le ministre de l'Industrie d'alors, Tony Clement, pour des projets dans sa circonscription reliés aux sommets du G8 et du G20. Le ministre et six maires ont décidé comment partager la tarte selon aucun critère de sélection connu.

Ironiquement, dans ce même rapport, le vérificateur saluait la consolidation des services de vérification interne au gouvernement fédéral.

«Nous avons aussi relevé des progrès satisfaisants concernant la vérification interne, a déclaré John Weirsem. Une fonction de vérification interne solide peut aider une organisation à atteindre ses objectifs, à améliorer ses pratiques de gestion et à accroître son efficacité. Je félicite le gouvernement d'avoir apporté des améliorations importantes à la vérification interne.»

Le président de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, Gary Corbett, se demande pourquoi ce service est aboli alors que le gouvernement s'apprête à donner des contrats militaires de milliards de dollars. «Je ne suis pas un adepte des théories du complot, mais je trouve très étrange qu'ils réduisent le nombre de vérificateurs parce que ce sont eux qui vérifient la façon dont les ministères font des affaires et s'assurent qu'il n'y a pas de problèmes.»

Libérer une marge de manœuvre

À la Chambre des communes, la ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, a indiqué que les économies générées «offriront la marge de manœuvre nécessaire pour rembourser la dette et investir dans les priorités des Canadiens, y compris réduire les impôts des familles.»

La députée néodémocrate et critique aux Travaux publics, Nicole Turmel, rappelle que le scandale des commandites s'était produit à Travaux publics, justement. «Cela va affecter les citoyens.»

Le Devoir

DE RETOUR À VALCARTIER



YAN DOUBLET LE DEVOIR

UN PREMIER groupe d'environ 60 militaires de Valcartier ont été accueillis hier à l'Aéroport de Québec par leurs proches après une mission de longs mois dans le secteur de Kandahar. C'est le début de la fin pour l'intervention militaire en Afghanistan. D'ici le début août, les quelque 1900 militaires de Valcartier qui participent à la mission seront tous rentrés au pays. Malgré ce retrait, quelques centaines de militaires de la base seront à nouveau dépêchés en Afghanistan à compter de la fin 2012, mais à Kaboul dans le but cette fois d'offrir des formations aux policiers afghans.

Dégénérescence maculaire

Lucentis: Bolduc ne tolérera aucuns frais accessoires

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

La gratuité du Lucentis arrachée au terme d'une longue bataille n'est pas encore comprise par tous. Mis au courant, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a dû faire un rappel à l'ordre hier. Aucun traitement

ou médicament associé au traitement de la dégénérescence maculaire ne peut faire l'objet d'une facturation, y compris l'imagerie par OCT. «Toute pratique contraire est illégale», a tranché le ministre, intraitable.

«Si vous avez des problèmes à défendre votre point de vue [...], contactez-moi»

ou médicament associé au traitement de la dégénérescence maculaire ne peut faire l'objet d'une facturation, y compris l'imagerie par OCT. «Toute pratique contraire est illégale», a tranché le ministre, intraitable.

Malgré cette assurance, certains patients ont eu la surprise de se voir réclamer divers frais depuis la signature de l'entente intervenue *in extremis* avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le 24 mai dernier. Une confusion entretenue malgré lui par le Centre d'information et d'assis-

tance au personnel de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) qui, encore la semaine dernière, affirmait, que «pour le moment, le patient peut déboursier pour les frais reliés à la dégénérescence maculaire.»

La méprise est malheureuse, mais elle sera corrigée, a assuré hier le porte-parole de la RAMQ, Marc Lortie. Elle tire son origine du fait que la fameuse entente signée par Québec et la FMSQ n'a toujours pas été achevée à la Régie. «Les gens ont fait au mieux de leur connaissance.» Quant à l'imagerie par OCT, il s'agit d'un examen préalable au traitement qui a toujours été assuré», rappelle M. Lortie.

Les patients qui ont donc eu à déboursier des frais pour ce genre d'imagerie au cours des douze derniers mois — et ils seraient nombreux — peuvent donc réclamer un remboursement en bonne et due forme à la RAMQ. Idem pour ceux, moins nombreux, à qui l'on a

facturé des frais depuis le 24 mai dernier.

Hier, le ministre Bolduc a invité les personnes lésées à se lever pour défendre leurs droits en réclamant un remboursement qui devra leur être accordé de manière diligente. Quitte à s'en mêler lui-même, s'il le faut. «Je dis aux gens. Si vous avez des problèmes à défendre votre point de vue [à la Régie], contactez-moi, je vais m'en charger personnellement», a lancé M. Bolduc.

Cette confusion a néanmoins laissé un goût amer à ceux qui militent pour mettre un terme à ces frais accessoires excessifs. «Il est inquiétant de voir que la Régie peut donner une réponse différente de celle du ministère», près d'un mois après l'entente, note M^c Cory Verbawhede qui s'occupe de la requête en recours collectif déposée le mois dernier. «La loi est basée sur la volonté politique de la RAMQ. S'ils sont mous, il ne faut pas s'étonner que les pratiques comme celles-ci se perpétuent.»

Le Devoir

Postes Canada

Ottawa dépose son projet de loi spéciale

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — Augmentant la pression d'un cran, le gouvernement fédéral a déposé hier après-midi un projet de loi spéciale pour forcer le retour au travail des employés de Postes Canada, en lock-out depuis mercredi dernier.

L'opposition à Ottawa a prestement dénoncé cette façon de faire et exhorte plutôt le gouvernement à jouer un rôle plus actif dans les négociations.

Celles-ci avaient pourtant finalement repris plus tôt hier après-midi, mais la ministre du Travail, Lisa Raitt, a défendu son projet en affirmant que les parties avaient eu amplement le temps de s'entendre. «Nous sommes ici pour forcer le retour des gens au travail parce que cela affecte l'économie nationale et parce que leur processus de négociation ne marche pas», a-t-elle déclaré, peu après le dépôt.

Mme Raitt a indiqué avoir tenu une conférence téléphonique plus tôt hier avec le président de Postes Canada et le président du syndicat des employés, la première rencontre entre eux depuis près de deux semaines. «Cela m'a donné beaucoup d'espoir, a déclaré Mme Raitt. C'est important pour eux de vraiment regarder la situation et de savoir que le processus de négociation à leur disposition est mieux que le processus de loi spéciale.»

Le projet de loi prévoit qu'à la fois le syndicat et la partie patronale doivent mettre sur la table leur meilleure offre. L'arbitre choisira une des deux options.

Layton veut faire blocus

Le chef de l'opposition officielle néodémocrate, Jack Layton, a déjà promis de tout mettre en œuvre pour bloquer un projet de loi spéciale, estimant que la négociation doit suivre son cours sans intervention d'Ottawa. Des proches de M. Layton n'ont pas écarté la possibilité d'une obstruction systématique pour bloquer une loi spéciale. Mais la ministre a déjà averti que le gouvernement était prêt à couper court aux débats en Chambre, si l'opposition tente de parler indéfiniment dans le but de retarder le processus législatif.

Elle croit qu'il est possible d'adopter le projet de loi avant la pause d'été, qui est prévue en fin de journée jeudi. La tactique gouvernementale pourrait fonctionner. La semaine dernière, Air Canada avait trouvé un terrain d'entente avec ses employés, quelques heures après qu'eut été déposée au Parlement une loi spéciale de retour au travail.

Manifestations

Vivement opposés à une telle loi de la part du gouvernement, les syndiqués des Postes avaient d'ailleurs prévu hier de nombreuses manifestations au pays, dont à Ottawa, Montréal, Calgary, Edmonton, Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, Moncton, Bathurst et Miramichi. «Cette attaque en règle du gouvernement Harper contre les employés du secteur postal n'est que le début d'une offensive beaucoup plus large contre les services publics auxquels nous communautés sont attachés», a dénoncé Alain Duguay, président de la section montréalaise du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Par ailleurs, lock-out ou pas, plusieurs Canadiens trouveront tout de même des enveloppes dans leur boîte aux lettres ces jours-ci. En vertu d'une entente conclue bien avant le conflit, les travailleurs de Postes Canada se sont en effet engagés à distribuer les chèques gouvernementaux de prestations diverses, comme l'aide sociale, les pensions de vieillesse et les prestations de soutien aux familles.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Vers un hôpital adapté pour les aînés

Québec veut adapter la culture hospitalière pour éviter que les personnes âgées ne sortent des établissements plus diminuées qu'à leur arrivée

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Un hôpital ami des aînés. Au-delà du label lancé hier au Centre universitaire de santé McGill (CUSM), c'est à un véritable changement de philosophie qu'appelle le ministre de la Santé, Yves Bolduc. Nombre de pratiques courantes dans nos hôpitaux doivent en effet être adaptées aux besoins des personnes âgées. Faute de quoi, le remède risque fort de faire plus de mal que de bien.

La littérature est formelle. Une hospitalisation non adaptée peut rapidement conduire la personne âgée à un état confusionnel aigu appelé delirium (dans 20 à 50 % des cas) et à des déclin fonctionnels (dans 30 % des cas): incontinence, incapacité physique, confusion ou perte d'autonomie pour ne nommer que ceux-là. Sans approche adaptée, «on peut se retrouver avec des gens qui rentrent [à l'hôpital] malades, qui y deviennent très malades» et qui en ressortent diminués, a expliqué le ministre Bolduc. «Ces gens-là, on ne les aide pas.»

Ce genre de torts, trop souvent irréparables, sont pourtant évitables, assure la Dre Nadine Larente. Pour la directrice associée de la division de gériatrie du CUSM, «il est primordial de s'assurer qu'en opérant le cœur d'une personne on ne l'envoie pas dans un CHSLD parce qu'on n'a pas su éviter le delirium et le déficit fonctionnel». Pour cela, il faut mettre en branle «une série de gestes simples, non spectaculaires» qui exigent néanmoins «un virage à 180 degrés de notre culture hospitalière».

L'approche doit en effet être systématique pour qu'elle mène



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Une hospitalisation non adaptée peut rapidement conduire la personne âgée à un état confusionnel aigu appelé delirium et à des déclin fonctionnels.

à des résultats. Deux ou trois gestes comme veiller à ce que la personne soit bien hydratée et alimentée, que sa douleur soit bien contrôlée, sa médication revue ou l'alitement minimisé ne suffisent pas, prévient la gériatrie. Un investissement exigeant, certes, mais qui peut rapporter gros. «Si on prend le mo-

dèle américain [...], le modèle Help, il y a un investissement initial, mais les économies encourues en font une approche neutre en termes de coûts.»

Une méthode approuvée

Cette approche a déjà fait l'objet d'un important état des lieux publié par des experts des

instituts de gériatrie de Montréal et de Sherbrooke l'an dernier. Sitôt leur imposant document imprimé, le ministre Bolduc l'avait fait suivre à tous les établissements de santé du Québec avec la consigne de s'en inspirer. Un an plus tard, le ministre est ravi de constater que personne dans le réseau n'ignore désormais la pertinence d'une approche adaptée pour les personnes âgées.

«On a fait un grand bout», estime Yves Bolduc qui octroie une note de sept sur dix au réseau québécois. «Pour aller chercher le neuf sur dix [le dix sur dix étant impossible], il faut que cette approche soit généralisée à la grandeur des établissements du Québec.» L'initiative «hôpital ami des aînés» lancée hier par le CUSM grâce à une subvention de 300 000 \$ du ministère des Aînés contribuera à faire avancer la réflexion.

Le CUSM en profitera pour revoir ses pratiques, lancer des campagnes et élaborer des programmes de prévention du delirium et des pertes d'autonomie. Un mouvement appelé à faire des petits, croit le ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, qui y voit «une bougie d'allumage [...] pour faire évoluer les pratiques.»

Un effort dont bénéficiera tout le réseau, calcule Yves Bolduc. «Je vous rappellerai une donnée: 5 % des gens consomment 50 % des services, et généralement ce sont des personnes âgées.» En prenant ces gens en charge plus efficacement, Québec compte minimiser le phénomène du patient yoyo qui alourdit inutilement le réseau public.

Le Devoir

Fête de la Saint-Jean à Québec

Opération délicate contre les «fêtards»

L'alcool ne sera pas accepté sur le site des célébrations

ISABELLE PORTER

Québec — À quelques jours des célébrations de la Saint-Jean, la police de Québec a cherché à se montrer la plus rassurante possible quant aux conséquences des restrictions à la consommation d'alcool sur le déroulement de la fête.

Le chef de police Serge Belisle a notamment dû répliquer hier aux propos du président de la Fraternité des policiers, Bernard Lehrs, qui a déclaré dans les médias que certains de ses membres n'étaient pas prêts

«S'ils n'ont pas serré la vis, c'est qu'ils avaient peur de déplaire au monde. Mais à un moment donné, il faut déplaire.»

pour les célébrations du 23 juin et ne savaient pas encore comment ils devaient «agir» à l'endroit des fêtards.

Devant les journalistes, M. Belisle a dit qu'il y avait «peut-être» quelques policiers qui se «posaient des questions», mais a répété que tout allait bien et que son personnel se préparait «depuis plus d'un an» aux changements apportés à la Fête nationale.

En point de presse en fin de journée, le maire de Québec, Régis Labeaume, a été moins nuancé et il a accusé M. Lehrs de sacrifier son sens du devoir à des stratégies syndicales.

La Ville, a-t-il répété, n'avait pas le choix de sévir. «Ça fait dix ans qu'on aurait dû serrer la vis. On les a tous les rapports. S'ils n'ont pas serré la vis, c'est qu'ils avaient peur de déplaire au monde. Mais à un moment donné, il faut déplaire.»

Scepticisme

Contrairement aux années passées, les policiers ne laisseront plus les fêtards apporter de l'alcool sur le site des célébrations. Pour s'assurer du respect des règles, le maire a demandé que tous les effectifs du service de police soient mobilisés le soir du 23, une première dans la capitale pour cette soirée.

Cette décision suscite beaucoup de scepticisme dans la capitale. Hier encore, au conseil municipal, un citoyen est venu demander au maire s'il ne risquait pas ainsi de mettre de l'huile sur le feu, et d'en arriver à des débordements, soit le contraire du but

recherché. Exaspéré, le maire a dit que la fête était de plus en plus dangereuse. «Il y a eu deux agressions à main armée l'an dernier», a-t-il lancé. «C'est comme s'il y avait une espèce d'Apocalypse parce qu'on peut plus apporter sa caisse de 24 sur la Grande Allée!»

Un message difficile à faire passer

Le dossier de la Fête nationale pose un beau défi de communications aux autorités qui doivent à la fois faire baisser la pression sur l'événement tout en évitant des

messages des fêtards. Hier, l'adjoint du chef de police, Michel Desgagnés a refusé d'utiliser le terme «périmètre de sécurité» trop associé au Sommet des Amériques pour qualifier la zone des festivités dont les entrées seront contrôlées pour empêcher les gens d'apporter leurs consommations.

Préférant parler d'une «zone festive», il a expliqué que les gens qui se présenteraient avec de l'alcool à l'entrée se feraient prier «d'en disposer» par les policiers ou de rebrousser chemin. Le mot d'ordre aux policiers, répète-t-on à la ville, est d'être «cool».

Le Service de police de la ville de Québec semble par ailleurs peu inquiet par la menace des gangs de rue et la circulation d'armes évoquées à répétition par le maire de Québec pour justifier le resserrement des règles le 23 juin.

Interrogé à ce propos, le chef Belisle a dit que les gangs de rues ne posaient pas de problème «spécifique» le soir de la Saint-Jean.

La principale source d'inquiétude de la police, a-t-il expliqué, est la présence — sur Grande Allée notamment — d'attroupements de police soient mobilisés le soir du 23, une première dans la capitale pour cette soirée.

Cette décision suscite beaucoup de scepticisme dans la capitale. Hier encore, au conseil municipal, un citoyen est venu demander au maire s'il ne risquait pas ainsi de mettre de l'huile sur le feu, et d'en arriver à des débordements, soit le contraire du but

Malgré ces explications, les médias ont de nouveau été convoqués à un point de presse sur le sujet aujourd'hui. On dévoilera alors notamment les limites exactes de la «zone festive».

Le Devoir

Francophonie

Jean-Marc Léger est honoré à Paris

Pour Clément Duhaime, l'homme avait «la francophonie chevillée au corps»

CHRISTIAN RIOUX

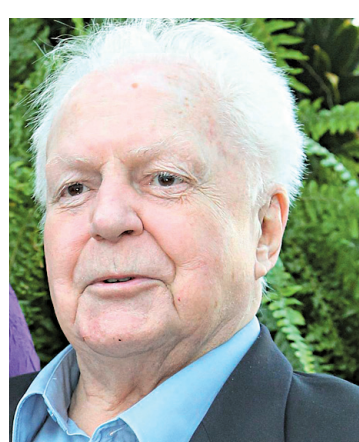
Paris — L'un des pères de la Francophonie, le Québécois Jean-Marc Léger, décédé en février dernier, a été honoré hier à Paris en présence de la ministre des Relations internationales du Québec, Monique Gagnon Tremblay, de deux de ses enfants et de nombreuses personnalités francophones. La ministre québécoise a dévoilé une plaque à son nom dans l'une des salles du tout nouveau siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Mais, surtout, un colloque a permis de redécouvrir comment cet ancien journaliste du Devoir, premier secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ancêtre de l'OIF) et du premier regroupement des universités francophones (AUFELF) avait «la francophonie chevillée au corps», comme a dit le numéro deux de l'OIF, le Québécois Clément Duhaime.

Son vieux complice, le diplomate Bernard Dorin a rappelé comment Léger, ancien étudiant de l'Institut de sciences politiques de Paris, avait rencontré dès le début des années 1950 le président français, Vincent Auriol, et le ministre des Affaires étrangères de l'époque,

Georges Bidault, pour leur proposer la création d'une réunion annuelle des pays où l'on parlait le français. «Nous avons échafaudé dès cette époque de grands projets qui étaient des rêves et qui se sont réalisés», dit Dorin.

Selon le diplomate, le célèbre «Vive le Québec libre» du général de Gaulle n'aurait peut-être même pas été prononcé si les longs rapports hebdomadaires que fournissait Dorin à De Gaulle dans les mois précédant sa visite ne s'étaient pas largement inspirés de ce que lui disait Léger. «Tout aurait été différent si Jean-Marc Léger n'avait pas pesé très fort en sous-main.»

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Bernard Cerquiglini, est le seul intervenant de ce colloque qui a osé briser la langue de bois diplomatique en affirmant que Jean-Marc Léger puisait sa ferveur francophone dans un profond engagement en faveur de l'indépendance du Québec. «C'était un militant qui n'avait qu'une hâte, c'est que l'indépendance du Québec advienne. Pour cela, il fallait que le Québec soit présent dans le monde», dit Cerquiglini. Ces propos ont d'ailleurs provoqué une réaction immédiate de la représentante de l'ambassade du Ca-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Jean-Marc Léger, en mai 2010. Il est décédé en février dernier.

nada présente dans la salle, Chantal de Varennes.

C'est en effet largement grâce à Jean-Marc Léger si le drapeau québécois a été hissé pour la toute première fois dans un sommet international, lors de la conférence des ministres de l'Éducation des pays de la francophonie tenue au Gabon en 1968. Ce que Bernard Dorin nomme «le coup de Libreville» provoqua à l'époque un énorme incident diplomatique entre Québec et Ottawa. Pour affirmer la présence québécoise, «il fallait passer par une porte latérale», celle de l'édu-

cation, dit Bernard Cerquiglini.

L'ambassadeur congolais Henri Lopes a expliqué que c'est Jean-Marc Léger qui lui avait fait comprendre «que la Francophonie était dénuée de toute visée impérialiste». Plusieurs intervenants, dont l'ancien directeur du Devoir Jean-Louis Roy qui animait le colloque, ont rappelé que Jean-Marc Léger n'aimait pas le mot francophonie. Il n'était pas non plus toujours d'accord avec l'orientation prise par celle-ci. «Ce bricoleur de génie», comme dit Cerquiglini, s'inquiétait tout particulièrement d'une Francophonie qui s'éloignait de sa mission première: la défense de la langue française. Une inquiétude reprise par Henri Lopes: «J'ai tendance à penser que la Francophonie doit avoir des rivages. [...] Il doit y avoir un territoire francophone bien marqué. Tout le reste, je ne suis pas contre, pour autant que la langue française soit toujours le premier point à l'ordre du jour.»

Coïncidence, l'OIF organisait justement hier à Paris un autre colloque inauguré par le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, et portant celui-ci sur le français dans les pays émergents.

Collaborateur du Devoir

EN BREF

Synagogue: la balle est dans le camp des juifs orthodoxes

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal «prend acte» des résultats du référendum qui a consacré la victoire des opposants au projet d'agrandissement de la synagogue sise au 5363, rue Hutchison, tout en faisant remarquer que la congrégation juive orthodoxe a tout le loisir de retourner à ses tables à dessin et de soumettre un nouveau projet. «La balle est dans leur camp», a affirmé le conseiller municipal du Mile-End, Alex Norris. «S'ils décident de proposer quelque chose, on va l'analyser. Je ne peux pas aujourd'hui présumer de leurs intentions», a ajouté l'élu de Projet Montréal, tout en jugeant improbable, «étant donné les résultats de ce référendum, qu'ils proposent à nouveau un projet dérogatoire au règlement d'urbanisme». La congrégation Gate David devra se tourner vers l'arrondissement même si elle compte seulement remettre à neuf les pièces tombées en décrépitude de l'immeuble vieux de 70 ans. «Si le projet qu'ils proposent n'est pas dérogatoire au règlement d'urbanisme, le processus d'obtention du permis de rénovation sera moins long.» Quelque 243 des 455 électeurs (53,41 %) qui ont exercé leur droit de vote dimanche ont mis en pièces la résolution autorisant l'agrandissement du lieu de culte situé à la frontière des arrondissements Plateau-Mont-Royal et Outremont. «Je pense qu'il y a un effet salutaire dans tout ce processus. Il y a désormais plus de communication entre la communauté hassidique et ses voisins», a conclu Alex Norris. — Le Devoir

Amphithéâtre: des embauches

Interpellé dans le dossier de l'amphithéâtre hier, le maire de Québec, Régis Labeaume, est sorti de son mutisme pour déclarer que son équipe ne ferait pas «d'investissements importants» dans le projet tant que le gouvernement du Québec n'aura pas sécurisé l'entente avec Quebecor. Toutefois, a-t-il ajouté, la Ville a décidé d'embaucher «quelques personnes» pour «planifier la construction». Au conseiller qui lui reprochait de «boudier» et de ne pas «assurer» la population par son silence, le maire n'a pas caché son amertume sur l'issue du projet de loi 204 et a déclaré: «Je ne vous demandez pas de faire comme s'il ne s'était rien passé.» — Le Devoir

SOLDES

JUSQU'À LA
FIN JUILLET

30% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Vaudreuil-Dorion sous enquête

Proximité politique entre la ville et LBCD?

KATHLEEN LÉVESQUE

Derrière les présumées irrégularités dans l'octroi des contrats d'ingénierie de la Ville de Vaudreuil-Dorion, il y aurait des liens étroits entre gens d'affaires et milieu politique.

L'une des firmes de génie vieilles par les vérifications faites par le ministère des Affaires municipales et dont Le Devoir a fait état hier, Les Consultants LBCD, entretiendrait une certaine proximité avec l'équipe du maire Guy Pilon ainsi que certains fonctionnaires.

Ainsi, l'ingénieur Michel Vaillancourt qui dirige les Services techniques, urbanisme et environnement, qui signe les appels d'offres, est un ancien employé de LBCD. De plus, sa conjointe est la secrétaire du dirigeant de cette firme, Pierre Beauchamp. Ce dernier était absent hier du bureau, jusqu'à jeudi.

Pour sa part, M. Vaillancourt s'est défendu d'être dans une situation délicate. Il a surtout rappelé la responsabilité du conseil municipal «qui épluche chaque projet» et qui décide des investissements à faire. «Je ne décide rien. Mon équipe prépare les appels d'offres, mais c'est le conseil municipal qui mène», a-t-il affirmé en soulignant n'avoir jamais

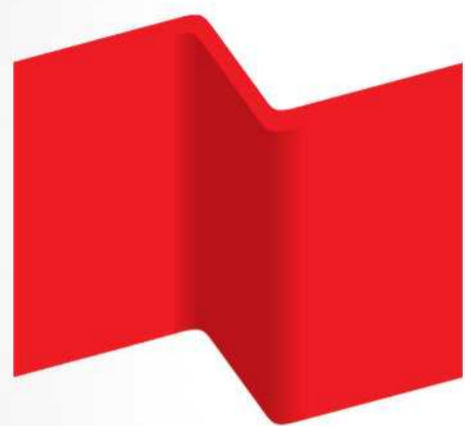
«enfreint les règles». Michel Vaillancourt a soutenu que LBCD ne bénéficie d'aucune information privilégiée. Il a toutefois reconnu avoir des liens d'amitié avec des dirigeants. «J'ai des amis, comme je fréquente des gens d'Axor et que je vois des gens de Génivar», a dit le fonctionnaire.

Le cabinet du maire Guy Pilon a renvoyé entre les mains de sa directrice générale la responsabilité de rappeler Le Devoir.

Chez LBCD, le dirigeant Pierre Beauchamp est un libéral notoire ayant déjà mis la main à la pâte de l'organisation électorale. Il est également contributeur assidu à la caisse électorale du PLQ.

Les Affaires municipales ont enclenché il y a quelques semaines une vérification concernant notamment un projet d'usine d'épuration des eaux et l'établissement de critères qui semblent favoriser systématiquement les firmes d'ingénierie locales. LBCD serait parmi les firmes récoltant le plus de contrats. «Les contrats de génie-conseil, c'est une chasse gardée à Vaudreuil-Dorion», a soutenu une source proche du dossier, qui a demandé l'anonymat.

Le Devoir



CONFIANCE NATIONALE

ET ACTION!



1^{re} banque en Amérique du Nord pour sa solidité financière

selon le palmarès *The World's Strongest Banks* de *Bloomberg Markets magazine*¹

Cette prestigieuse récompense rejait sur tous nos employés, nos clients ainsi que les investisseurs qui ont choisi la Banque Nationale comme partenaire financier. En renouvelant année après année votre confiance envers nous, vous comptez pour beaucoup dans l'obtention de ce prix. Merci.

bnc.ca/confiance

1 Bloomberg Markets magazine. Juin 2011, p. 47-52.

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

ÉDITORIAL

Nouveau Parti démocratique

La quête du pouvoir

Pour ses 50 ans, le NPD a obtenu le cadeau qu'il n'espérait plus en devenant l'opposition officielle à la Chambre des communes, avec en prime la perspective de pouvoir aspirer, enfin, au pouvoir. Réunis en congrès ce week-end à Vancouver, ses militants ont pris la mesure des obstacles qu'il leur faudra surmonter.

P

our accéder au pouvoir, le NPD a besoin de se déplacer de la gauche vers le centre, là où se trouve la majorité des électeurs, mais ce qu'il avait toujours refusé jusqu'à l'arrivée de Jack Layton à sa direction. À certains moments, il a même flirté avec l'extrême gauche. À la fin des années 1960, le mouvement Waffle faillit faire éclater le parti. Le militantisme de gauche reste d'autant plus fort que le NPD reste lié de façon étroite au mouvement syndical.

Ce déplacement vers le centre, Jack Layton a commencé à l'opérer discrètement. Il a mis l'accent sur des politiques faites pour «le monde ordinaire», comme il aime à le dire en parlant de la classe moyenne. Pour lui, il s'agit moins de se définir idéologiquement que de présenter un programme qui soit une «alternative solide» aux politiques conservatrices.

La direction du parti voulait faire à ce congrès un pas de plus en nettoyant ses statuts de ce qui pouvait donner des armes aux adversaires, notamment ce qualificatif de «socialiste» qui définit les orientations du parti. Celui proposé de social-démocratie correspondrait de fait à la réalité de ses politiques, mais trop de militants n'étaient pas prêts à une rupture avec leur histoire et leurs principes. La décision fut reportée pour éviter un vote aux conséquences imprévisibles.

Ce refus des militants illustre le décalage qu'il y a entre la perception qu'ils ont de leur parti et ce qu'il est devenu maintenant qu'il est l'opposition officielle. Il y a l'ancien NPD, celui qui était réuni à Vancouver et qui depuis 50 ans a développé une forte culture d'opposition, et le nouveau, dont l'objectif est l'accession au pouvoir. Jack Layton a minimisé la division de ses militants en disant que «socialisme» et «social-démocratie» sont les deux faces d'une même pièce, mais il y a là un passage difficile à opérer vers une approche plus pragmatique de la politique qui a pourtant été réussie dans les incarnations provinciales du NPD là où il a gouverné.

Développer une nouvelle culture politique sera d'autant plus délicat que le NPD devra par ailleurs intégrer en son sein l'éléphant québécois que représentent les 59 députés élus au Québec. Le changement est aussi massif que subtil et, visiblement, on ne sait pas toujours composer avec cette nouvelle réalité. La présence québécoise à Vancouver n'était d'ailleurs pas proportionnelle à son nouveau poids politique dans le parti, question d'organisation puisque ce congrès avait été préparé bien avant l'élection du 2 mai. Il y aura des chocs culturels. Ne partageant pas la tradition historique du NPD avec la même dévotion que les militants qui ont construit ce parti au fil de ses 50 ans, les néodémocrates du Québec n'auront sans doute pas d'hésitation, eux, à se qualifier de sociaux-démocrates.

La quête du pouvoir que poursuit Jack Layton n'est en rien anormale. L'objectif ultime d'un parti n'est-il pas de gouverner? Son défi sera de ne pas décevoir à la fois ses militants et les 2 millions d'électeurs nouveaux dont il a obtenu l'appui le 2 mai. Pour arriver au pouvoir, il lui faudra en convaincre deux autres millions de rejoindre son parti. La barre est haute. Pour cette raison, l'idée d'une alliance avec le Parti libéral n'est pas à écarter.

Bixi

La ville qui improvise

Encore heureux que les Bixi aient un tel succès auprès des Montréalais! Si ce coup de dés, car ce ne fut que ça, n'avait pas connu la popularité dès son lancement, le rapport que le vérificateur général y a consacré susciterait un véritable tollé.

Qu'y lit-on? Que dès le départ, ce fut l'improvisation totale. Il n'y avait pas de plan d'affaires qui aurait inclus une étude de marché, des prévisions financières, une structure de financement, une analyse de risques... À force de demander, le vérificateur a obtenu trois «analyses sommaires de rentabilité» qui tiennent sur deux pages chacune. Des notes de coin de table en fait, que le vérificateur a su parfaitement décrire: «tout au plus une ébauche préliminaire d'une éventuelle étude de préféabilité». Autant dire du vent!

Certes, ce vent a incité plein de gens, dans plusieurs arrondissements, à opter pour le Bixi pour se rendre au travail ou à des rendez-vous, et fait de Montréal une ville qui bouge, ajoutant à son charme. Il ne faut pas lever le nez sur un tel engouement et la vitalité à laquelle, au propre et au figuré, on associe maintenant la ville.

Mais à quel prix? Hier, Michel Bissonnet, responsable des Transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, s'abritait derrière les milliers d'usagers du Bixi pour balayer du revers de la main le rapport du vérificateur. Mais les milliers d'usagers ne justifient pas le contournement des règles, la complaisance, le conflit d'intérêts et les déficits récurrents, toutes choses que l'on trouve dans le rapport.

Sur le plan des principes, l'aventure est désastreuse. Il n'y a eu ni transparence ni reddition de comptes, et beaucoup de décisions ont été prises sans un minimum d'informations sur lesquelles s'appuyer. Si c'est là un reflet de la manière dont la ville est gérée, c'est, et le mot est faible, gênant.

Sur le plan financier, c'est tout aussi mensonger. Depuis trois ans et demi, on nous avait dit que Montréal n'aurait aucun débours à assumer pour les Bixi. Pourtant, en mai, la Ville a été tenue d'adopter un plan de sauvetage de 108 millions de dollars et voilà que l'on apprend que les activités d'exportation du Bixi (décidées quand? le vérificateur n'en a pas trouvé trace) sont illégales! Cette activité, qui devait renflouer le déficit de nos Bixi montréalais, doit donc être cédée (en suivant un processus d'appels d'offres public, souligne le vérificateur, rappel toujours utile avec une telle administration!). Les risques financiers assumés par la Ville ne sont donc pas sur le point de diminuer.

Peut-être que pour le maire Gérald Tremblay, c'était là un faible coût pour un beau joujou qui allait détourner l'attention des scandales et contribuer à sa réélection en 2009, puis lui garder un certain capital de sympathie — qui avait cours encore hier, en dépit de ce dur rapport. Mais s'il fallait une preuve supplémentaire du désastre de gouvernance que l'administration Tremblay représente, même dans ses plus beaux projets, on l'a maintenant sous la main.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Résilience nationale

Voici quelques réflexions à l'occasion de la Fête nationale. Le Bloc a mangé une dégelée le 2 mai? Les souverainistes sont plus divisés que jamais? Prenons tout cela avec calme. Le nationalisme au Québec est une composante de notre résilience, notre faculté à «rebondir», à vaincre des situations traumatiques. Nous sommes un peuple fragile, mais nous avons développé des outils pour survivre et nous développer.

Nous sommes capables d'analyser le discours de ceux qui nous regardent de façon hautaine, qui voient dans notre nationalisme quelque chose de petit alors que c'est fondamentalement sain de vouloir être soi-même. Nous avons des valeurs originales, mais nous n'aimons pas quand Jean Charest se «pète les bretelles» et nous invite à être «les meilleurs au monde» et à vouloir faire la leçon à la planète entière. Nous dépasser, oui, vouloir à tout prix dépasser les autres, non. Nous sommes, comme peuple, à la recherche d'un équilibre et nous avons besoin de nous donner à nous-mêmes notre liberté dans la joie et dans la créativité.

Jacques Fournier
Montréal, le 19 juin 2011

Vers un mur

J'étais heureux de l'arrivée de Pauline Marois à la tête du PQ parce que son expérience à différents ministères et la volonté de beaucoup de femmes au Québec qui souhaitent une des leurs à la tête du gouvernement me donnaient confiance pour une éventuelle prise de pouvoir par le PQ. Mais beaucoup de gens sont d'excellent deuxième, mais tous n'ont pas les qualités exceptionnelles pour assurer un véritable leadership.

Remplacer Diane Lemieux, leader parlementaire efficace et sympathique par un

député l'étant beaucoup moins fut sa première erreur. Un leader ou une leader doit être rassembleur, et ce remplacement sentait le règlement de comptes à plein nez. Et malheureusement, ça ne s'est pas arrêté là: il y a eu par la suite le départ de François Legault, un gros morceau, et maintenant ceux de quatre démissionnaires parmi les plus brillants de ce parti.

Il me semble maintenant évident que Mme Marois a échoué à rassembler les souverainistes derrière elle et qu'elle se dirige vers un mur. Il reste deux ans avant les prochaines élections et le PQ a le temps de se ressaisir pour autant qu'il soit dirigé par un leader rassembleur. Mme Marois aura malgré tout remonté ce parti au rang d'opposition officielle et, à ce titre, son passage n'aura pas été inutile.

Fernand Turbide
Le 18 juin 2011

Un nouveau parti: une autre fuite en avant

Créer un nouveau parti n'est pas un jeu, comme on semble le croire. Il faudrait que ce nouveau parti soit nécessaire et qu'il apporte une véritable nouveauté. Comme l'a fait remarquer fort justement M. Bernard Descôteaux, M. François Legault offre au Québec un autre miroir aux alouettes en feignant de mettre entre parenthèses ou mieux d'évacuer la question nationale qui a toujours été au cœur de toute politique québécoise, qu'on le reconnaisse ou non. En réalité, il veut rejouer au Québec la carte du parti de M. Layton.

Face au flou et à l'impuissance des partis «souverainistes», un électoral fantaisiste a pensé qu'il suffisait d'élire le plus improbable des partis à Ottawa pour se donner l'illusion d'échapper à lui-même et de régler du coup notre problème national

sur lequel ont achoppé, depuis 1760, sans exception, tous ceux qui se sont aventurés en politique.

Ce qui manque au PQ, c'est une véritable doctrine nationale et une discipline de parti tout entière dirigée vers l'indépendance. Le seul fait d'utiliser le terme souveraineté pour éviter celui d'indépendance est un suffisant indice d'insuffisance théorique et de tiédeur nationale. Le Québec n'a pas besoin d'un nouveau parti qui ajouterait à la confusion, mais d'une refondation sévère et sans concessions à un civisme collaborateur, à un carriérisme d'ego et à un électoralisme à court terme. Pourquoi pas un Nouveau Parti québécois?

Hubert Larocque
Gatineau, le 18 juin 2011

Bye bye, Hydro!

Qui n'a pas rêvé un jour, en recevant sa facture d'électricité, de dire: «bye bye, Hydro, je te quitte». Pourtant, cela est possible pour certains citoyens ruraux avant-gardistes. Mais pourquoi n'en serait-il pas énergiquement ainsi chez les urbains? Les énergies renouvelables, copieusement présentes autour de nous, devraient jouir de privilèges d'implantation avec subventions dans toute ville ou municipalité qui se dit verte ou pro-écologique. L'autonomie collective deviendrait alors l'ultime but souhaité. Méconnues et pas assez utilisées, les énergies solaire, thermique, éolienne, photovoltaïque, la biomasse et les biocarburants représentent une solution propre et brillante. Notre façon de vivre au quotidien doit se tourner vers ces énergies que la nature nous fournit abondamment. A nous de cueillir et d'utiliser intelligemment l'énergie de demain, aujourd'hui. Nous dirons enfin: «bye bye, Hydro, j'ai appris!»

Michel Beaumont
Québec, le 19 juin 2011

LIBRE OPINION

Des géants qui nous parlent de nous

EUGENE SAUVÉ

Gatineau

Claude Léveillé n'a pas eu droit à des funérailles nationales. La ministre de la Culture, Christine St-Pierre a été formelle là-dessus. Mais pas particulièrement convaincante quand il s'est agi d'expliquer la décision. Elle a dit que c'est au protocole du ministère des Relations internationales de déterminer quelles personnalités auront des funérailles publiques. Elle a ensuite ajouté qu'elle voulait préserver la mémoire du musicien en nommant un des lieux de la Place des Arts en son honneur. «Moi, je veux qu'on souligne la mémoire de M. Léveillé à long terme, pas une journée seulement, à la Place des Arts, parce qu'il a été premier artiste à se produire à la Place des Arts. Je pense que de lui rendre hommage de façon pérenne, et non temporaire, c'est un beau geste.» Il ne semble pas avoir traversé l'esprit de la ministre qu'on pouvait fort bien faire les deux.

Mais c'est le fait qu'une telle décision soit confiée au protocole du ministère des Relations internationales qui devrait faire sursauter quiconque a le moindre sens de l'équité et du simple bon sens. Claude Lé-

veillée faisait partie de ce groupe d'auteurs-compositeurs-interprètes qui a défini et marqué le Québec à un tournant important de son histoire. Félix Leclerc a été le premier et un peu le père du mouvement.

J'ai rencontré Félix au milieu des années 1960; je vivais alors dans le nord de l'Ontario et il était venu y donner un tour de chant. Il m'a dit que depuis longtemps, c'était cinq heures du matin au Québec, mais qu'enfin le soleil commençait à se lever. Les gens se voyaient et se reconnaissaient dans cette nouvelle lumière. Pour moi, c'était lui ce soleil et déjà il n'était plus seul à éclairer le Québec. La lumière foisonnait de partout et s'appelait Jacques Blanchet, Raymond Lévesque, Gilles Vigneault, Claude Léveillé, Jean-Pierre Ferland, Claude Gauthier, Pierre Létourneau et Robert Charlebois. Entre autres.

Chacun à leur façon, ces géants nous ont parlé de nous. J'ai entendu un jour Félix dire en entrevue qu'il avait allumé un cigare, que Vigneault avait suivi avec un fanal, qu'avec Ferland on arrivait à la lampe électrique et qu'avec Charlebois, c'était le néon. Peu importe, a-t-il ajouté, pourvu qu'on ait de la lumière.

Ces êtres extraordinaires ont marqué

le Québec. Aucun politicien de ce temps ou depuis, à l'exception de René Lévesque, ne pourrait en dire autant. En fait, l'attitude condescendante et bureaucratique de la ministre est un exemple parfait de ce qui ne va pas chez la classe politique. Au-delà des scandales et des chicanes internes, ce qui caractérise nos politiciens, c'est un manque criant d'envergure et de vision. On nous parle de politiques, de programmes, de plans stratégiques, de groupes d'étude, de rapports et d'évaluations, en somme de tout sauf de ce qui compte vraiment.

Lorsque Mme St-Pierre affirme que c'est au protocole du ministère des Relations internationales de déterminer quelles personnalités auront des funérailles publiques, elle parle comme un quelconque bureaucrate et non comme une ministre responsable qui connaît et respecte le peuple qu'elle gouverne et son histoire.

Le Québec a su produire des êtres extraordinaires qui ont fait connaître son nom et sa culture partout dans le monde. Tout ce qui lui reste maintenant, c'est de se donner des chefs à la hauteur de ce qu'il mérite. Malheureusement, ça ne semble pas être pour demain.

IDÉES

Manifeste pour un Québec dégrisé

Rompre avec l'idéal du vert-de-gris

DAVE BAKKEN, PATRICE BERTOLACCI ET DAVID VACHON

Les dégriseurs

Nous, les vaincus, les marmots, les anormaux, les perdus, bref, la jeunesse du Québec, nous avons décidé de clamer haut et fort notre lassitude face à ce monde larvaire, croulant, déprimant, pervers. Nous en avons assez de cette vicissitude amorphe, de ce paysage politique lunaire, de cette confrérie de lunatiques endormis.

Un État se doit d'être un levier permettant au peuple d'apporter des changements collectifs de manière pacifiste et conviviale. Pourtant, en ce moment, il nous apparaît plutôt comme un écueil insurmontable auquel doit faire face toute forme de volonté populaire. Les lobbyistes en sont les sirènes, très peu séduisantes, mais pas moins efficaces, qui attirent les ambitions vers le fond. Disparition totale de tout débat de fond, dissipé dans les abysses des intentions molles et perfides.

Nous ne sommes pas des anarchistes, nous ne sommes pas des souverainistes, ni des fédéralistes, nous ne sommes aucunement maoïstes, stalinistes ou castristes, nous nous foutons de vos idéologies de vieillards, de vos imaginations grisâtres, nous ne sommes que la jeunesse dynamique, qui, déjà, craint devoir léguer un monde amer à des enfants qui auront honte de leurs pères.

Centre commercial mondialisé

Matériellement parlant, l'idéal civilisationnel actuel correspond à un centre commercial mondialisé, enveloppé d'une mer asphaltée, stationnement à volonté, et relié entre différents points de vente, par des autoroutes immenses. Idéalement parlant, la finalité de notre société moderne consiste à rendre possible la maximisation d'assouvissement des désirs du plus grand nombre de manière tendanciellement immédiate.

Mais vous savez quoi?

Nous refusons catégoriquement de donner suite à un tel projet.

Nous considérons que vous êtes dans l'erreur.

Nous rejetons cette filiation ainsi proposée. Cette société, nous n'en voulons tout simplement pas.

Notre bilan se résume en un mot: échec! Un échangeur autoroutier comme projet de société: échec! Le spoliation des ressources naturelles contre des redevances à deux sous: échec! Les écoles primaires changées en postes de police: échec! L'économie d'abord: échec! La jeunesse éduquée aux jeux vidéo et au porno: échec! La réforme scolaire et le nivellement par le bas: échec! La télé-réalité: échec! Les coupons de circulaire et le panier le moins cher: échec! Les jeux télévisés et la culture médiatique: échec! Les pelouses sans pissenlits: échec! Le progrès collectif en termes de PIB: échec! La nouvelle hiérarchie sociale en pouvoir d'achat: échec! La popularité personnelle en amis Facebook: échec! Les réseaux sociaux conviviaux et la haine du voisin: échec! Le cheeseburger double à 1,39 \$: échec! Les préarrangements funéraires et la marchandisation de la mort: échec! Les soins longue durée et l'absence de fin justifiant les moyens: échec! L'achat de bonne conscience bio-équitable: échec!

Est-ce bien l'achèvement?

Le summum de la civilisation occidentale?

La victoire de la liberté sur la tyrannie?

Le modèle sociétal à conserver contre la barbarie?

Comme disait si bien le philosophe contre Darwin: «Rien n'est à conserver, tout doit s'exalter!»

Le potentiel du Québec, tant au niveau de son territoire riche que de sa jeunesse en friche, est immensément plus inspirant que ce *statu quo* moribond. Aucune envie de prendre le bateau, ni même l'échangeur Turcot, pour tourner éternellement en rond. Aucune société ne peut durer sans l'élaboration de projets de société novateurs, sans une vision vers un avenir prometteur.

«Disons "Non" aux chantages de l'immobilisme pathétique, et scandons en cœur le vitalisme politique!»

Ce que nous devons faire

D'abord, nous devons refuser toute forme d'exploitation des richesses naturelles qui aurait pour ambition la seule profitabilité sur le court terme au bénéfice d'intérêts privés arbitraires. La gestion des ressources sur le territoire québé-



«Un État qui n'a pas les moyens d'effectuer des changements n'a pas les moyens de se maintenir», proclamait une affiche installée par les dégriseurs sur la route 116, le 4 mai dernier.

cois se doit de viser un développement durable n'utilisant que des ressources renouvelables — ce qui est, par ailleurs, possible dans le cas du Québec, contexte aussi marginal que favorable relativement au reste du monde.

Il va donc de soi que l'état actuel de dépendance au pétrole doit être remis en question et que, ultimement, une transition vers un Québec post-pétrolier devra s'amorcer. Cette nécessité se justifie, à la fois par l'imminence du pic pétrolier mondial, ainsi que par la balance commerciale négative au niveau national — du fait que le Québec n'est pas producteur de pétrole.

Une planification énergétique se voulant systématique et s'orientant sur le long terme implique un minimum de pouvoir décisionnel politique, indépendant de l'arbitraire du marché uniquement préoccupé par les intérêts privés sur le court terme. Certaines richesses collectives doivent éviter d'être appropriées par des groupes de particuliers quelconques et ne devenir que de simples marchandises perdant toute forme de valeur intrinsèque autre qu'économique. Ces richesses concernent par exemple les matières premières, la culture en général et l'éducation tout spécialement.

La marchandisation de l'éducation nous apparaît symptomatique d'un système qui tourne sur lui-même, dans une quête fantasmagique de félici-

té, mais qui s'use néanmoins, comme un boulon trop forcé, et en devient rond, tout en rejetant une pluie de rouille épuisée. Notre société correspond, métaphoriquement, à une toupie sur la pointe d'une montagne abrupte, ayant oublié vers où cheminer, trop apeurée de la chute prochaine.

Réhabiliter la culture

Les ailes ne pourront pousser sans d'abord réhabiliter la finalité première de toute civilisation: la culture. Si une gestion rationnelle des ressources naturelles ainsi qu'un aménagement territorial assurant une sécurité civile (énergétique, alimentaire, etc.), au sein d'une société indépendante du pétrole, s'avèrent nécessaires en tant que condition de possibilité du bien commun, il importe tout autant de considérer les institutions sociales et économiques comme relevant de leviers collectifs, et ainsi rompre avec le fétichisme édulcoré stipulant l'économie comme une fin en soi.

La finalité d'une société s'avère être l'humain et son rayonnement culturel. Cela implique d'abord que l'on doive éviter la privatisation de l'éducation, tout autant que son nivellement par le bas. L'un la travestit, l'autre l'appauvrit — et les deux sont fort navrants. La solution, quant à elle, n'est actuellement que rumeur, murmurée humblement, par le vent du changement.

Changement de mission en Afghanistan

Quel avenir pour l'approche pangouvernementale canadienne?

CAROLINE LEPRINCE

Chercheuse à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

RICHARD GARON

Chercheur pour Paix et Sécurité internationales de l'Université Laval

Dans le cadre du sommet de l'OTAN à Lisbonne en novembre 2010, le premier ministre Stephen Harper annonçait officiellement que le Canada poursuivrait son engagement militaire en Afghanistan jusqu'en 2014. C'est donc au cours de ces prochaines semaines que la mission de combat prendra fin et que les 2800 soldats canadiens se retireront de Kandahar, pour se redéployer majoritairement vers la capitale Kaboul, puis en plus petit nombre, à Mazar-e-Sharif, dans le nord, et à Herat, dans l'ouest.

Sous ce nouveau mandat, 938 membres des Forces canadiennes assisteront à la formation des Forces de sécurité nationale afghanes. L'objectif sera de renforcer les capacités des Forces de sécurité afghanes pour qu'elles puissent assumer la responsabilité principale de la sécurité en Afghanistan. Parallèlement à ces changements, l'équipe de reconstruction provinciale à Kandahar est passée d'un commandement canadien à américain, un transfert qui illustre bien la transition de la mission du Canada en Afghanistan. Qu'advient-il de la stratégie pangouvernementale au-delà de la mission à Kandahar?

Menace à la sécurité

En 2005, Paul Martin, alors premier ministre, a procédé à une révision de la politique étrangère du Canada, menant à la publication du nouvel *Énoncé de politique internationale du Canada*. Cet énoncé repose sur une stratégie dite «pangouvernementale» qui formalise une collaboration plus étroite entre les ministères et agences gouvernementales afin d'intervenir dans les États en déroute ou fragiles.

Ceux-ci sont identifiés dans le document comme l'une des plus grandes causes de menace à la sécurité internationale. Afin de mieux répondre aux difficultés présentes dans les situations complexes de crise ou de reconstruction post-conflit, le Canada a investi des sommes substantielles et mis en place sa stratégie pangouvernementale, notamment en Afghanistan, en Haïti, au Soudan et dans les Territoires palestiniens.

En Afghanistan, l'OTAN a vite réalisé qu'il ne suffirait pas de neutraliser les insurgés pour gagner la guerre. Il fallait gérer simultanément les causes d'ordre politique et économique ayant



Un soldat canadien abaissait l'unifolié, dimanche, dans la région de Kandahar. La mission de combat canadienne en Afghanistan prendra fin dans les prochaines semaines.

mené à l'insurrection. C'est ainsi qu'ont été créées les Équipes provinciales de reconstruction (PRT), qui rallient sous une même enceinte une expertise civilo-militaire. On en compte présentement 27 à travers le pays.

Une expertise appréciée

Au cours des six dernières années, le Canada a dirigé l'équipe provinciale de reconstruction à Kandahar. Celle-ci regroupait les efforts du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des Forces canadiennes (FC), du Service correction-

nel du Canada (SCC) ainsi que des policiers, dont certains venaient du Service de police de la ville de Montréal (SPVM).

Concrètement, les militaires assuraient la sécurité et la logistique permettant à près de 80 civils de travailler sur des projets clés de reconstruction pour la province. Ces projets de développement et de reconstruction, dans lesquels Ottawa a investi plus de 1,6 milliard de dollars, répondaient aux six priorités du Canada en Afghanistan — sécurité, services essentiels, aide humanitaire, frontière, institutions nationales et réconciliation.

La mission intégrée du Canada a reçu plusieurs éloges soulignant l'excellente dynamique

de coopération qui prévalait entre les militaires et les experts civils canadiens au PRT. L'Américain Bill Harris, diplomate senior qui a passé la dernière année aux côtés du représentant spécial du Canada à Kandahar, Tim Marten, a mentionné que le modèle civilo-militaire canadien surpassait de loin celui des autres nations. Selon lui, le Canada doit conserver son expertise dans ce domaine.

Pas de répit

À la suite du retrait de la mission canadienne à Kandahar à venir en juillet 2011, la question se pose de savoir ce qu'il adviendra de la stratégie pangouvernementale. Jusqu'à présent, il y a eu peu de précision à ce sujet. Toutefois, il apparaît que seules les Forces canadiennes participeront au prochain mandat. Quant aux experts civils canadiens qui travaillaient sous le PRT ou dans les villages de Panjwayi et de Dand, ils se retirent. Seule l'ambassade du Canada à Kaboul gardera une composante civile qui repose sur la contribution de différents ministères et agences canadiens. Toutefois, leur travail qui a lieu à un haut niveau politique n'est pas de la même nature que l'expertise terrain développée à Kandahar.

L'approche pangouvernementale utilisée par le Canada en Afghanistan pourra-t-elle servir de modèle lors de prochaines interventions? *A priori*, il semble peu probable que le gouvernement canadien décide de poursuivre prochainement une mission internationale de cette envergure, d'autant que la mission à Kandahar n'a toujours reçu qu'un faible soutien du peuple canadien. Ensuite, l'armée canadienne est épuisée à cause du rythme effréné auquel se sont succédés les déploiements en Afghanistan. Il serait faux de croire que la diminution du nombre de soldats de 2800 à 938 accordera un répit aux Forces canadiennes. Cette mission de formation requerra la présence d'instructeurs militaires canadiens en position de leadership, ce qui soustraira des ressources considérables pour restructurer l'Armée et former des soldats au Canada.

Si le Canada s'engage dans une future mission internationale — qui sera fort probablement de plus petite envergure que l'Afghanistan —, la stratégie pangouvernementale devrait être employée comme modèle d'intervention. D'autres crises et conflits internationaux — comme en Haïti, au Soudan et dans les Territoires palestiniens — bénéficient déjà d'une stratégie pangouvernementale qui rallie l'expertise civilo-militaire canadienne. Ces interventions intégrées ont démontré leur efficacité et devraient être utilisées lors d'intervention dans le domaine de la consolidation de la paix, afin de tirer profit des expériences acquises en Afghanistan.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphanie Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PQ

SUITE DE LA PAGE 1

que le véhicule change de chef: «Je pense que dans l'entourage de Mme Marois on sait très bien qu'on ne gagnera pas de référendum avec elle comme chef. Donc pour la cause, elle devrait se tasser [...] et laisser la place à une autre personne qui pourrait mener ça à terme.» Est-ce que ça pourrait être Pierre Curzi? «Il est assez souverainiste, c'est clair, mais je ne veux pas parler pour lui.» Selon plusieurs sources, M. Curzi n'a jamais caché que la direction du parti l'intéressait.

Si le PQ ne change pas, sans doute pourrait-il disparaître, croit Jean-Martin Aussant sans trop s'émouvoir. L'ex-ministre péquiste Joseph Facal évoquait un scénario semblable dans le *Journal de Montréal*, hier. Serait-ce un «drame»? «Je crois que non», répond M. Aussant. «La souveraineté, c'est plus grand qu'un parti, plus grand que qui que ce soit.» Il croit que si René Lévesque, en 1967, s'était soulié de l'avenir du parti plutôt que de la patrie, «il serait encore libéral. Je pense qu'à un moment donné il faut ce qu'il faut». Il insiste: le nouveau parti n'est peut-être pas «nécessairement» la solution, «mais on ne peut pas l'exclure à ce stade-ci certainement pas». Certains l'excluent toutefois, au premier chef Louise Beaudoin, qui l'a réitéré hier au *Devoir*.



Les positions du MDCQ de Claude Béland auraient inspiré Pierre Curzi

Pour Jean-Martin Aussant, «ce serait pire pour la cause si le PQ prenait le pouvoir pendant huit ans que d'avoir un nouveau parti souverainiste qui prenne le temps de se bâtir et n'ait pas l'héritage d'un vieux parti».

De Dubuc à Béland

Ce soir, selon l'invitation Facebook intitulée «Le député de Borduas vous invite à une assemblée publique», Pierre Curzi entend faire «le point sur son rôle comme représentant élu de la circonscription» et «partagera sa réflexion sur la situation politique actuelle». «Assemblée se terminera par une discussion ouverte», annonce-t-on.

M. Curzi n'a pas rappelé *Le Devoir* hier, mais des sources proches de lui ont fait savoir qu'il compte reprendre les grands thèmes développés dans l'interview accordée à Pierre Dubuc de *L'Aut Journal*. (Ce dernier est aussi secrétaire du club politique de gauche SPQ libre, lequel a été expulsé du PQ l'an dernier par Pauline Marois. Comme le président du club, Marc Laviolette, M. Dubuc milite toujours au parti, mais par le truchement d'associations de comté. Les deux ont toutefois salué avec transports le geste des démissionnaires, le 6 juin, souhaitant ouvertement que «d'autres les rejoignent». À leurs yeux, seuls eux «peuvent fièrement porter le foulard blanc». La «probité personnelle de René Lévesque et son combat pour l'épuration des mœurs politiques étaient la pierre d'assise du Parti québécois lors de sa fondation», écrivirent-ils.

Il a été impossible de les joindre hier pour savoir s'ils seraient de l'assemblée de ce soir.)

On dit au reste Pierre Curzi très inspiré par les positions du Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec (MDCQ) de l'ancien président du Mouvement Desjardins Claude Béland. Dans son interview avec *L'Aut Journal*, Pierre Curzi affirme que le Québec doit tenir une Assemblée constituante afin de «définir [les] institutions politiques». Il plaide pour que des éléments de proportionnelle soient inclus dans le mode de scrutin québécois, encore comme le suggère le MDCQ. La proportionnelle ne figure cependant plus au programme du PQ. Pour éliminer la contradiction entre les souverainistes pressés et les autres, patients, il faut, croit Pierre Curzi, «examiner la possibilité d'un mandat d'initiative populaire sur la souveraineté». Notons que Claude Béland salue le courage des démissionnaires dans son site Web (claudebeland.org) et fustige le PQ de Pauline Marois pour l'affaire de la loi 204: «Voilà que le PQ devient un parti comme les autres. [...] Nos politiciens (avec un très petit «p») se croient astucieux. [...] Faut-il se surprendre ensuite du cynisme de la population à l'égard des politiciens...?»

Une cinquième démission

Notons que les élus du PQ tiendront un caucus à la Station touristique Duchesne demain. Un cinquième député élu sous la bannière du PQ en décembre 2008 sera absent. Selon Radio-Canada, le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, annoncera aujourd'hui qu'il démissionne de la formation politique dirigée par Pauline Marois.

Le Devoir

OCÉANS

SUITE DE LA PAGE 1

extinction de masse d'espèces marines, il y a 55 millions d'années, lorsque près de 50 % de certains groupes d'animaux d'eau profonde furent exterminés». Pour ces chercheurs, le principal problème des océans est sans contredit le réchauffement du climat, qui exacerbe tous les autres problèmes.

«La situation est si grave que nous sommes en train de modifier la chimie des océans», le plus vaste écosystème de la Terre, écrivent-ils. Les océans ont absorbé plus de 80 % jusqu'ici de la chaleur ajoutée au système climatique par l'activité humaine et environ 33 % de toutes les émissions de GES.

À ce problème s'ajoutent les déversements d'eaux usées des cours d'eau intérieurs et les déchets des zones côtières, qui augmentent l'activité microbienne par les apports de matière organique, ce qui épuise les réserves d'oxygène et engendre la création de «zones mortes», de plus en plus nombreuses et vastes. À ces stress, souvent mortels pour les espèces, s'ajoute la pollution par les métaux lourds, les polluants organiques persistants, les plastiques, le pétrole et les pesticides.

Tous les indicateurs, poursuivent les chercheurs de l'IPSO, suivent les lignes de force des pires scénarios envisageables: ils incluent notamment la fonte des glaces polaires, la hausse continue du niveau des mers, le dégagement du méthane piégé dans le pergélisol et au fond des mers. Il en résulte que les algues marines nocives se multiplient, que les disparitions massives de poissons de longue durée de vie, comme le thon, modifient considérablement les équilibres marins, faute de prédateurs, en même temps que les flottes maritimes de la planète continuent de multiplier les espèces invasives comme les méduses, qui détruisent des écosystèmes entiers.

Présentement, poursuit ce bilan, «la vitesse et le taux de dégradation des océans sont bien plus rapides que tout ce qui avait été prévu». La surpêche, et en particulier le chalutage qui fauche les «forêts» ma-



Nettoyage d'une nappe de pétrole dans le golfe du Mexique en juin 2010. L'exploitation pétrolière et la prospection minière constituent des menaces croissantes pour les océans.

rines par le dragage des hauts fonds, se retrouve aussi au banc des accusés: elle a fait disparaître 90 % des effectifs de certaines espèces, et l'humanité continue de «pillar» allègrement les ressources marines au rythme de 9000 à 10 000 tonnes de poissons à l'heure pour un total de 80 à 90 millions de tonnes par an, précise l'étude.

L'exploitation du pétrole en mer et la prospection minière des fonds marins constituent des menaces qui vont prendre de l'importance dans les années à venir, notamment avec les fuites de pétrole, la formation de sédiments toxiques autour des sites de forage, la prospection acoustique qui affecte les mammifères marins et les poissons, sans compter que les minières lorgnent désormais jusqu'aux cheminées hydrothermales en grande profondeur, lesquelles abritent des espèces rarissimes et souvent uniques.

Dix ans de sursis

Malgré ce bilan dévastateur, les chercheurs de l'IPSO ne baissent pas les bras et affirment qu'il n'est pas trop tard, mais que le temps presse: l'humanité, écrivent-ils, a dix ans de sursis pour changer le cours des choses en commençant par s'attaquer aux changements climatiques, à la surpêche et à la destruction des habitats marins par la création de vastes réserves marines, sur le modèle des parcs nationaux.

«Ces enjeux affectent tout le monde, écrivent les chercheurs, parce que, tout comme le climat, les océans constituent un des systèmes-clés de la planète. Il crée plus de la moitié de notre oxygène, assure la stabilité des zones météorologiques et module les mouvements de l'atmosphère».

Le rapport synthèse de l'IPSO propose une révision radicale et urgente de la gouvernance des océans au profit d'un mode de gestion véritablement international, là où sevit le laisser-faire.

Parmi les priorités à court terme, écrivent-ils, outre une réduction des émissions de GES par la création de puits de carbone en milieu terrestre, il faudrait réduire rapidement, à leur avis, la capacité de la flotte de pêche mondiale, éliminer les subventions à l'origine des récoltes excessives, envisager de céder aux pêcheurs la propriété des ressources de pêche afin de mettre fin à la «tragédie des communs» (c'est-à-dire de ce qui n'appartient à personne), l'élimination des pêches illicites ou incontrôlées, et instituer un système de traçabilité des espèces capturées.

«Une crise à l'échelle mondiale, concluent-ils, exige une solution de même niveau».

Pour eux, la création de réserves marines constitue «notre unique et notre meilleur espoir pour éviter des catastrophes à l'échelle du système terrestre».

Le Devoir

DÉGRISEURS

SUITE DE LA PAGE 1

dans notre page Idées, sorte d'appel du 21 juin), une «nébuleuse en formation, plus pragmatique qu'idéologique», qui dénoncent le manque de créativité sociale actuelle. Ces dégriseurs cherchent à fédérer la jeunesse des villes, des banlieues et des campagnes pour ne plus subir l'héritage essouffé du passé et façonner le nouveau paradigme que le Québec va devoir s'inventer pour survivre. En gros.

«C'est la pérennisation de notre société qui est en jeu», dit Patrice Bertolacci, membre de cette «nébuleuse» éclairée qui se voudrait éclairante et dont *Le Devoir* a rencontré un trio représentatif dans un café de Montréal, il y a quelques jours. «Tout le monde a l'air d'attendre celui qui va nous aider à sortir de l'impasse actuelle. Mais pendant qu'on attend, rien ne se passe».

Le refrain est connu. Mais les dégriseurs disent ne plus vouloir de ce *statu quo*, se montrant même prêts à mettre les pieds dans la mare pour que le Québec social retrouve un semblant de mouvement. «Nous ne voulons pas tout mettre à terre et rien proposer, assure Dave Bakken, un autre dégriseur. Notre intention, c'est de forcer un changement de cadre, contribuer à le définir pour qu'il soit à notre image et surtout à celle du monde dans lequel on voudrait que nos enfants vivent».

Ceci explique cela: les dégriseurs, qui trouvent leur origine sémantique dans l'idée que l'idéal porté aujourd'hui par les têtes grises n'est plus forcément adapté à l'époque et surtout aux aspirations des générations montantes, jugent aussi comme un échec les résultats actuels livrés par le Québec de la Révolution tranquille. «C'est un mouvement qui a été utile à une autre époque, c'est vrai, dit David Vachon. Mais, maintenant, il faut passer à autre chose. Il est temps de dégriser collectivement, comme au lendemain d'une brosse, il faut se réveiller, prendre conscience des conne-

ries qu'on a faites et reprendre pied dans le réel.»

En ouvrant les yeux, les dégriseurs — version locale de ces mouvements de jeunes qui cherchent de plus en plus à se faire entendre sur la planète, en Espagne, en France et au Portugal, par exemple — espèrent se débarrasser de quelques travers contemporains qui font qu'aujourd'hui, déplorent-ils, la construction d'un hôpital ou d'un échangeur autoroutier soit érigée en projet de société. Ils s'interrogent aussi sur le mode d'organisation gouvernementale actuel qui encourage les partis politiques à faire de l'électoratisme aux dépens d'une véritable politique mise au service du collectif et de l'avenir d'une nation.

Atténuer le poids du vieillissement

Dans la foulée, ces jeunes en réflexion aiment aussi pourfendre la surconsommation, le culte de l'automobile, le gaspillage, le mythe de la croissance infinie, tout comme la vision montréalocentriste du Québec et envisagent sous un autre angle le vieillissement de la population et surtout le lien entre les générations. «On le sait, dit Patrice Bertolacci, étudiant en science politique, en raison du vieillissement et de la faible croissance démographique, les jeunes vont devoir travailler plus pour financer les retraites et surtout permettre à une génération de maintenir un niveau de vie qui est déjà trop élevé. Est-ce qu'on veut s'éreinter pour maintenir un modèle où le centre commercial est devenu un temple, où les désirs ont remplacé les besoins et où le bon citoyen est celui dans sa voiture qui consomme pour soutenir la croissance?»

La question est cruciale pour les dégriseurs qui ne manquent pas d'idées pour éviter cette fatalité. Leur Québec, ils le rêvent indépendant... du pétrole et s'attendent à ce que l'on pose aujourd'hui les bases pour amorcer cet important virage. «Il faut commencer maintenant à planifier le long terme, dit David Vachon, qui étudie la sociologie et la philosophie à l'UQAM. Nous devons construire notre piste de décollage maintenant pour exploiter le potentiel du Québec, de son territoire et de ses individus, un Québec

qui peut devenir un fort et phare dans ces économies du XXI^e siècle qui vont devoir intégrer des composantes écologiques».

Dans cette mouvance, les dégriseurs appellent d'ailleurs le Québec à cesser de se construire sur le modèle des deux villes, Montréal et Québec, en faisant fi des régions. «Il faut que les villes se multiplient, avec entre elles des systèmes de transport collectifs et efficaces indépendants du pétrole», dit Dave Bakken, qui profite d'une année sabbatique pour courir le globe. «Nous devons aussi revoir la construction des zones-dortoirs en banlieue sur les terres agricoles les plus productives et rapprocher la production de la consommation locale».

Renouer avec l'imagination

Dans la mi-vingtaine, les dégriseurs assurent d'ailleurs que, dans les prochains mois, d'autres coups d'éclat, à l'image de la banderole accrochée au-dessus de la 116, sont à prévoir. «Ce ne sera pas des gestes illégaux, assure David Vachon. Mais des gestes significatifs visant à faire prendre conscience aux gens que l'inertie et le manque d'imagination ont assez duré.» Et du coup, lutter aussi un peu contre les préjugés qui collent parfois à la peau de cette génération numérisée élevée et endormie au divertissement en format cathodique.

«C'est vrai, il y a un désabusement de la jeunesse qui se plaint de son environnement social, mais se réfugie dans l'alcool et les jeux vidéo au lieu d'agir, poursuit-il. Or, nous voulons faire la démonstration qu'il y a aussi des jeunes intéressés par les problèmes sociaux. Le hic, c'est qu'ils sont seuls, chez eux, à regarder des documentaires sur Internet. Or, le Québec ne peut plus se permettre de laisser cette jeunesse qui n'est pas cynique, pas nihiliste, dans cet état de silence. Quand ces jeunes vont se rendre compte qu'ils ne sont pas tout seuls, c'est là que le mouvement va s'amorcer et que la résistance va s'afficher... pas seulement sur le tablier d'un viaduc, croit-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

BIXI

L'exportation, à laquelle Québec demande de renoncer, est nécessaire à la rentabilité du projet Bixi, selon le vérificateur

SUITE DE LA PAGE 1

le dossier à la société en commandite Stationnement de Montréal en 2007.

Plusieurs aspects du projet sont entachés d'irrégularités ou soulèvent des questions sur les risques financiers auxquels s'expose la Ville de Montréal. Le vérificateur a cherché en vain la trace d'un quelconque plan d'affaires qui aurait dû précéder la réalisation d'un projet de l'envergure de Bixi, mais un tel document n'a jamais existé.

Il note aussi que les conseils d'administration de la SVLS et de Stationnement de Montréal ont approuvé un montant de 10,9 millions pour l'acquisition d'actifs alors que, dans les faits, ceux-ci ont totalisé 27,5 millions. Jacques Bergeron s'interroge aussi sur la création d'une filiale de Bixi à Toronto qui pourrait occasionner des pertes financières pour la Ville de Montréal.

Même en matière d'octroi de contrats, le vérificateur a relevé des failles. Il indique par exemple qu'un contrat de 9,5 millions pour la fabrication de vélos a été octroyé à un fournisseur qui avait participé à la conception du prototype et se retrouvait avantage par rapport à ses concurrents. «Plusieurs règles élémentaires du domaine de la gestion ont été négligées ou escamotées», et la Ville a fait preuve d'«inertie», écrit le vérificateur.

Finalement, Jacques Bergeron révèle que, dans la foulée du plan de sauvetage de Bixi approuvé le mois dernier par le conseil municipal, le ministère des Affaires municipales a exigé que la SVLS se débarrasse de ses activités d'exportation. «Paradoxalement, la SVLS a impérativement besoin de l'exportation pour assurer sa rentabilité», fait-il remarquer.

Improvisation

La chef de l'opposition, Louise Harel, s'est dite choquée de constater que les élus ne disposaient pas de toutes les informations requises lorsqu'ils ont dû se prononcer sur le plan de sauvetage du Bixi le 17 mai dernier. Rappelons que ce plan prévoyait le financement d'un prêt de 37 millions et la garantie d'une marge de crédit de 71 millions.

«Ils ignoraient par exemple que la SVLS devrait abandonner ses activités d'exportation pour être présentées par l'administration Tremblay comme une bouée de sauvetage pour compenser les déficits des opérations locales. «La première des questions, c'est: "On perd combien d'argent?"». De plus, il n'y a pas de plan d'affaires. Est-ce que ce serait moins coûteux d'acheter un vélo à tous ceux qui en veulent un à Montréal que de maintenir Bixi?», s'est-elle demandée.

Pour elle, il ne fait pas de doute que l'improvisation entourant l'implantation de Bixi va de pair avec l'empiètement de Gérard Tremblay de mettre le Bixi en service à temps pour la campagne électorale de l'automne 2009.

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, abondait dans le même sens: «On se fout de la gouvernance, du prix que ça va coûter, on se prive du respect des règles les plus élémentaires et il n'y a pas de plan d'affaires. Ce qu'il faut, c'est que les vélos roulent avant l'élection de 2009», a-t-il commenté.

L'administration Tremblay et le président de la SVLS, Roger Plamondon, ont tenté de minimiser les critiques du vérificateur. M. Plamondon a soutenu que des mesures avaient déjà été mises en place pour se conformer à la loi en matière d'approvisionnement et pour revoir les mécanismes de contrôle et de reddition de comptes. «Le vérificateur n'a pas aimé la forme des prévisions financières que nous avons présentées. Il aurait probablement aimé mieux des études beaucoup plus approfondies, mais nous avions des contraintes de temps et on développait quelque chose de nouveau», a fait valoir M. Plamondon.

Au sujet de l'exigence de Québec de renoncer aux activités de Bixi à l'étranger d'ici la fin de l'année, M. Plamondon a indiqué que plusieurs scénarios étaient à l'étude. Le capital apporté par un investisseur ou le fruit d'une vente permettrait de diminuer la dette de la SVLS, a-t-il fait valoir. «Donc ce qu'on prévoyait faire échelonner dans le temps, on va l'accélérer et l'escompter», a-t-il dit.

Le responsable des transports au comité exécutif de la Ville ne semblait pas inquiet outre mesure des déboires de Bixi: «Je suis bien confiant, je suis positif. C'est un beau projet à Montréal, a indiqué Michel Bissonnet. Bixi, pour Montréal, c'est un plus, plus, plus.»

Le métro

Le rapport dévoilé hier par le vérificateur comportait également un chapitre sur la commande centralisée du métro, soit le système de contrôle du réseau souterrain dont les coûts ont explosé, passant de 50 millions de dollars à 197 millions, et dont la mise en place a été retardée de six ans. Il a qualifié d'«inadéquats» les mécanismes de bonne gouvernance et de saine gestion mis en place tant par la Société de transport de Montréal que par le fournisseur, Alstom.

Le Devoir

Rectificatif

Contrairement à ce qui était écrit dans l'article d'Antoine Robitaille «Le PQ miné de l'intérieur» publié le 18 juin 2011, Julien Dubreuil-Théberge n'est pas membre de l'exécutif du Parti québécois de Joliette, mais bien militant du PQ, ancien de l'exécutif péquiste de Berthier. Le Parti québécois avait mal informé *Le Devoir*.